

Communiqué de presse

Aigle, le 4 juin 2019

Le Chablais va bénéficier des investissements de la Confédération dans le rail d'ici 2035

12,89 milliards : ainsi en a décidé le Conseil national, après le Conseil des Etats, pour financer le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire et l'étape d'aménagement 2035 (PRODES). Le Chablais bénéficie de la reconnaissance de la prolongation de la ligne Aigle-Leysin ainsi que de la priorité accordée à la réhabilitation de la ligne du Sud Léman (Evian-St-Gingolph).

Ce mardi 4 juin, le Conseil national a approuvé le programme PRODES de la Confédération et s'est montré généreux pour les investissements prévus en faveur du rail d'ici 2035, soit au total une enveloppe de 12.89 milliards de francs qui seront financés par le fonds d'infrastructure ferroviaire.

Le Chablais peut se réjouir à plus d'un titre des améliorations que PRODES va permettre de concrétiser d'ici 2035, à savoir:

- Le prolongement de la ligne Aigle-Leysin jusqu'au départ de la télécabine de la Berneuse, qui a reçu l'aval du Parlement
- La priorité donnée aux connexions internationales, dont la ligne Evian- St-Gingolph, ouvrant la perspective d'une liaison entre la ligne du Simplon et celle du Sud-Léman
- Une meilleure desserte globale avec l'augmentation des cadences qui passeront de la demi-heure au quart d'heure
- L'amélioration pour les voyageurs sur la ligne du Simplon qui doivent se rendre à Berne, via Lausanne, puisque l'accélération du segment Lausanne-Berne sera mise à l'étude

Chablais Région souligne cette avancée décisive dans le financement accordé aux transports publics régionaux à l'horizon 2035.

Contacts :

Frédéric Borloz, syndic d'Aigle et conseiller national, 079 204 43 30, syndic@aigle.ch

Georges Marietan, Secrétaire général de Chablais Region, 079 219 23 67, georges.marietan@chablais.ch

Benjamin Roduit, conseiller national, 079 607 79 56, benjamin.roduit@parl.ch